



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



RÉGION
Nord-Pas de Calais

Élaboration du schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie du Nord-Pas-de-Calais

Atelier 3 « Tertiaire »

19 mai 2011

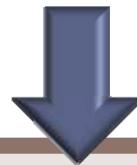


Le programme des trois réunions

Réunion n°1 : **compléter le diagnostic** régional et apprécier **les enjeux**



Réunion n°2 : se fixer des **objectifs** et des **grandes orientations** à horizon 2020 et 2050



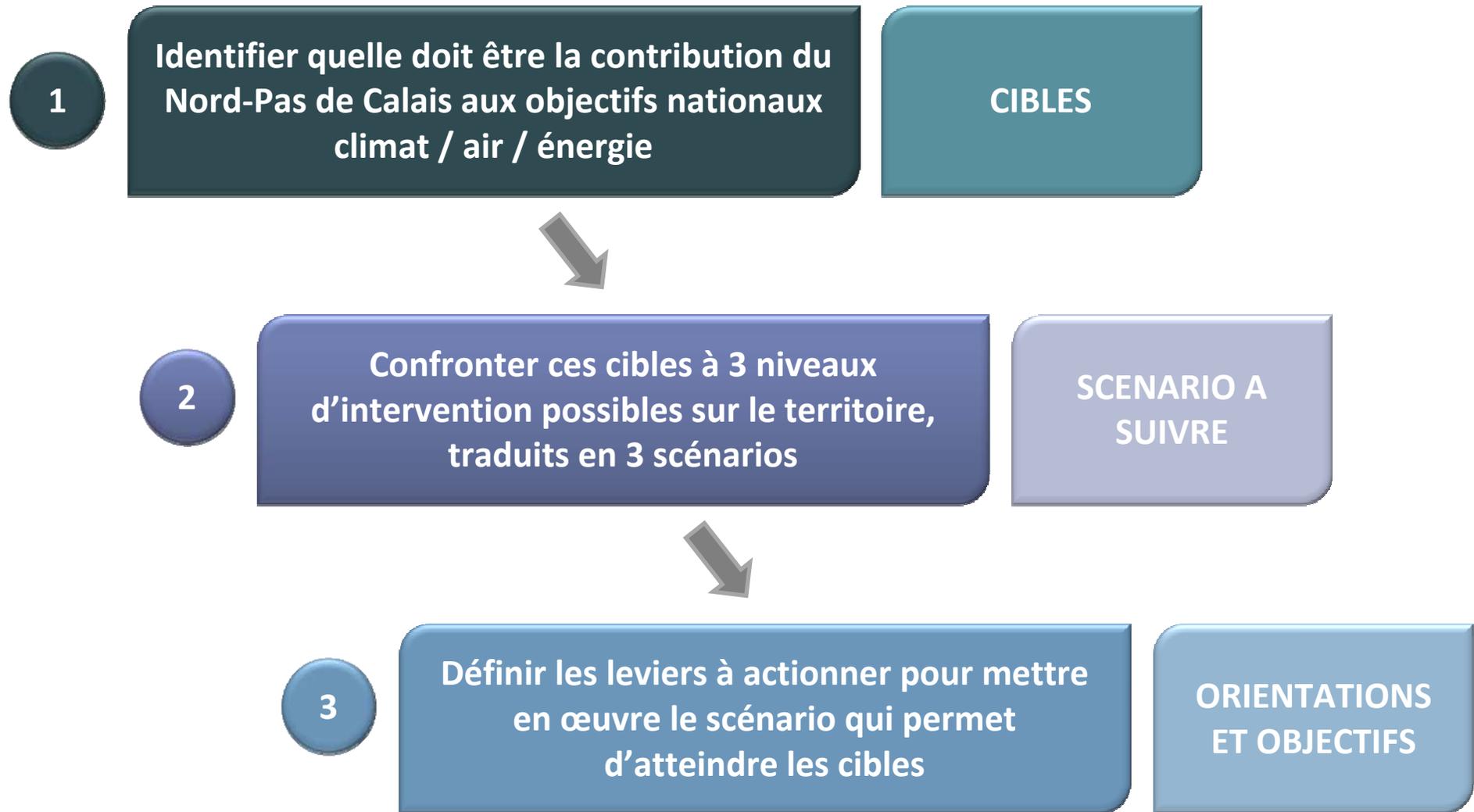
Réunion n°3 : **valider les orientations** retenues pour le SRCAE et préciser les **conditions de leur mise en œuvre**

Le déroulement de la réunion

14h	Mot de bienvenue
14h15	Retour sur la méthode qui a permis de définir les orientations du SRCAE
	Travail collectif sur les objectifs et orientations du SRCAE dans le secteur tertiaire
<i>14h45</i>	<i>les orientations de court terme</i>
<i>15h45</i>	<i>les orientations de long terme</i>
<i>16h30</i>	<i>les orientations relatives aux modes de production et de consommation</i>
17h	Conclusion de l'atelier

**Retour sur la méthode qui a
permis de définir les
orientations du SRCAE**

Une démarche en 3 étapes :



Les principes de définition des cibles

Les cibles affichées dans le SRCAE du NPDC :

- *constitueront un minimum*
- *devront pouvoir être atteints*
- *doivent a minima être comparables à l'intensité d'effort au niveau national*
- *peuvent être supérieurs aux objectifs nationaux*

Les cibles retenues :

Viser une réduction de 20%, d'ici 2020, des consommations énergétiques finales par rapport à celles constatées en 2005

⇒ *déclinaison du 3x20*

Viser une réduction de 20%, d'ici 2020, des émissions de gaz à effet de serre par rapport à celles constatées en 2005

⇒ *déclinaison du 3x20*

Viser une réduction de 75%, d'ici 2050, des émissions de l'ensemble des GES par rapport à celles constatées en 2005

⇒ *déclinaison du Facteur 4*

Viser un effort de développement des énergies renouvelables supérieur à l'effort national (au minimum x3)

⇒ *déclinaison du 3x20*

Réduire les émissions des polluants atmosphériques dont les normes sont régulièrement dépassées : NOx et Particules

⇒ *respect des normes réglementaires*

Adapter le territoire régional aux impacts du changement climatique

⇒ *pas d'objectifs spécifiques*

Les 3 scénarios élaborés

**Pré-
Grenelle**

Une évolution sans les mesures du Grenelle de l'Environnement

Mesures Grenelle

L'évolution prévisible dans un contexte de mise en œuvre des mesures nationales du Grenelle et des directives européennes.

Objectifs Grenelle

L'évolution prévisible dans le cadre d'une mise en œuvre des mesures du Grenelle, des directives européennes et d'un ensemble de mesures techniques et organisationnelles visant une perspective 3 x 20 et Facteur 4 en région

L'impact des politiques d'adaptation au changement climatique et la scénarisation de l'évolution de la qualité de l'air ne sont pas encore intégrés à ces scénarios, mais le seront prochainement.

Les résultats de la scénarisation sur les consommations d'énergie

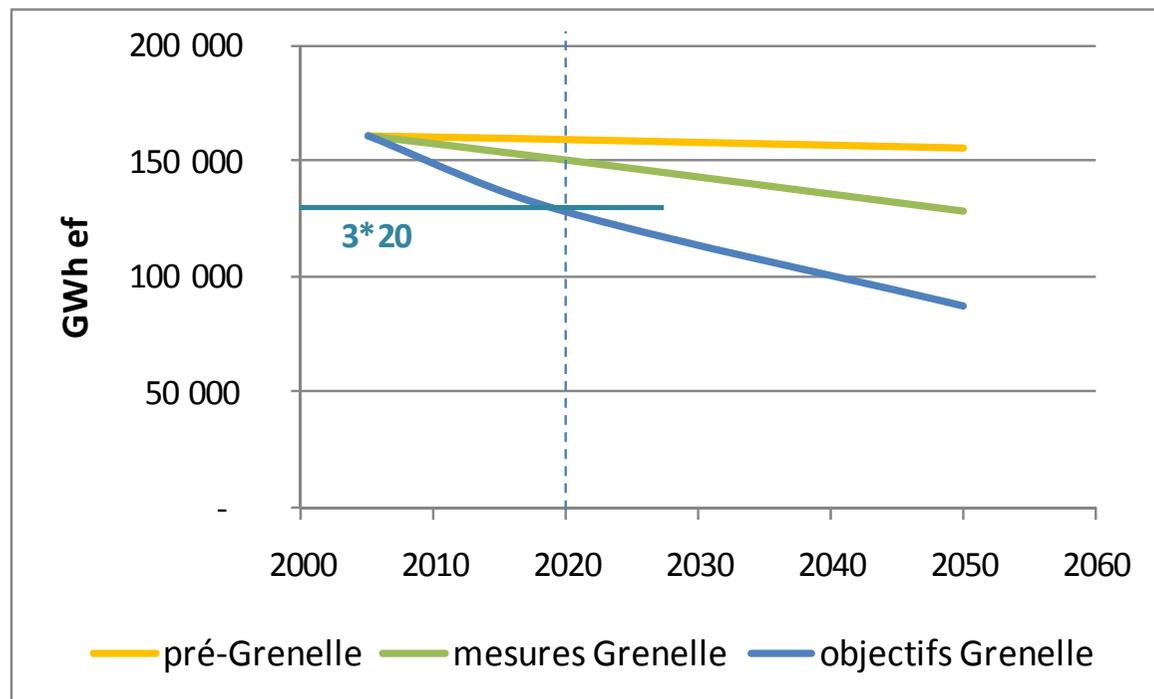
Pré-
Grenelle

Mesures
Grenelle

Objectifs
Grenelle

La mise en œuvre des mesures nationales du Grenelle de l'Environnement, telles que traduites aujourd'hui dans les faits, **ne permet pas l'atteinte de l'objectif de 20% d'économie d'énergie.**

L'ambition portée par le scénario Objectifs Grenelle s'inscrit pour sa part dans une perspective 3x20 : - 20% de conso énergétique en 2020



Les résultats de la scénarisation sur les émissions de GES

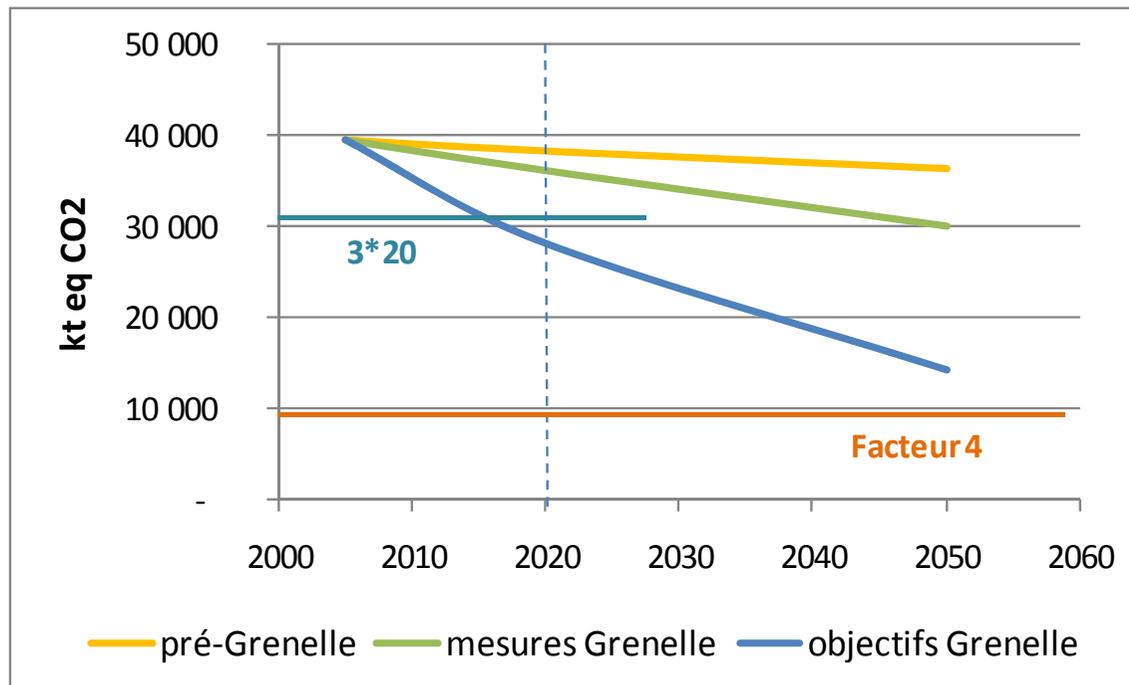
Pré-
Grenelle

Pas d'atteinte du 3 × 20 (-20% GES en 2020) ni du Facteur 4 (-75% GES en 2050)

Mesures
Grenelle

Objectifs
Grenelle

L'objectif de 20% de réduction des émissions de GES est atteint.

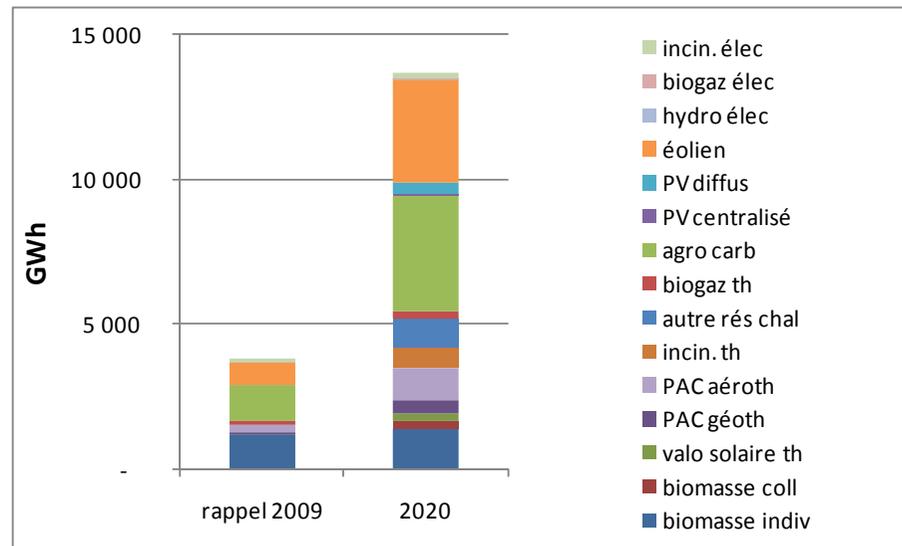


Les **objectifs du Facteur 4** restent pour l'instant très difficilement atteignables, même dans une perspective d'action volontaire ou l'on atteint une réduction de 60%.

Les résultats de la scénarisation sur la production d'ENR

Objectifs Grenelle

Part ENR dans conso	Sur conso totale	Hors sidérurgie
Situation 2009	2.8%	3.6%
Prospective 2020	11%	14%



Avec une multiplication par 4 de la production actuelle d'ENR (scénario objectifs Grenelle), la « barre » des 23% d'ENR dans le mix énergétique n'est pas atteinte.

La région part d'une situation existante sensiblement en retrait au regard de la moyenne nationale (11% en 2008)

(hors agrocarburants porté au niveau national) Effort principalement porté par : éolien, PAC aérothermiques (Air/Eau et non pas Air/Air), nouveaux réseaux de chaleur (Énergies fatales et ENR)

Des marges de manœuvre sur énergies marines, mais hors périmètre SRCAE

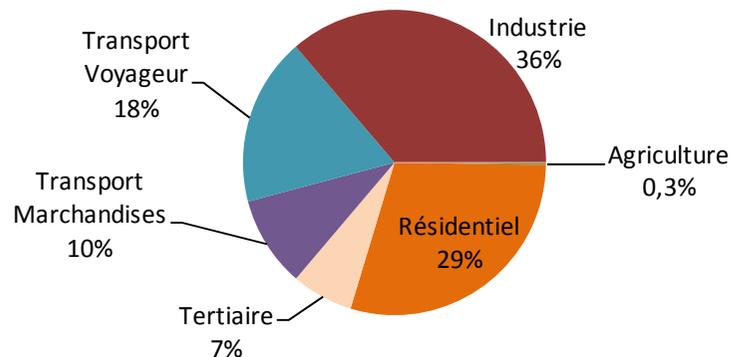
Le scénario retenu : le scénario Objectifs Grenelle

Objectifs Grenelle

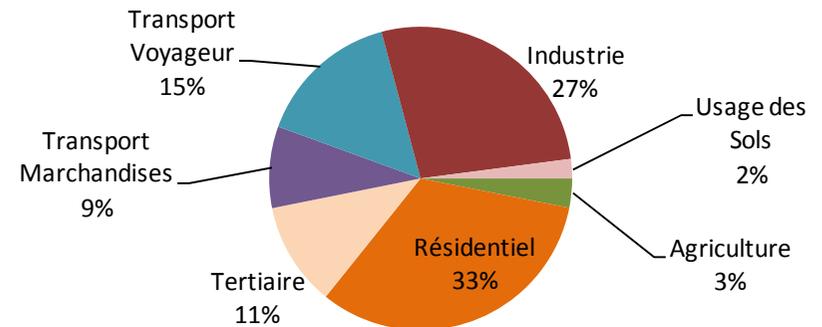
L'évolution prévisible dans le cadre d'une mise en œuvre des mesures du Grenelle, des directives européennes et d'un ensemble de mesures techniques et organisationnelles visant une perspective 3 x 20 et Facteur 4 en région

Ce scénario nécessite des efforts répartis entre secteurs :

Scénario "objectifs Grenelle"
Contribution des secteurs
à la baisse de conso énergétique



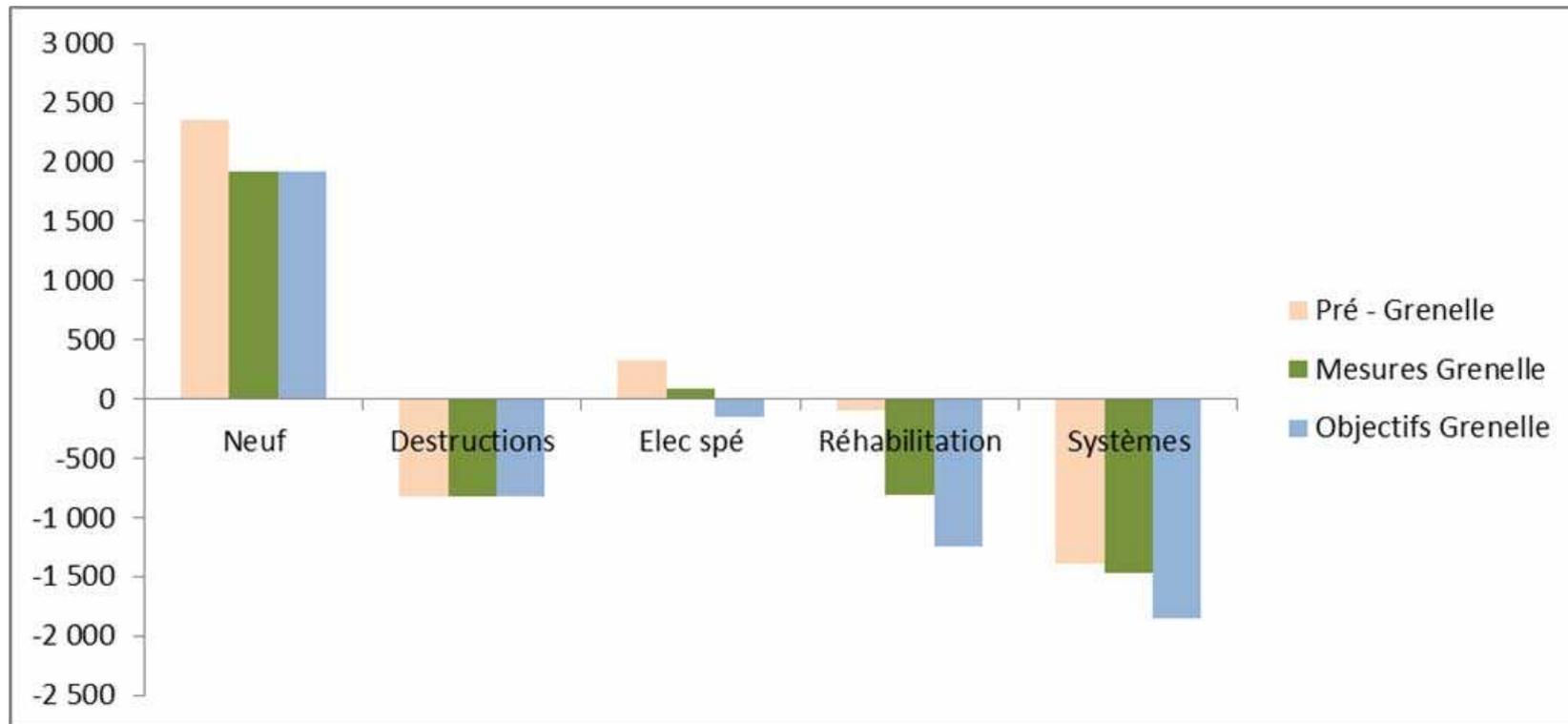
Scénario "objectifs Grenelle"
Contribution des secteurs
à la baisse d'émissions de GES



2

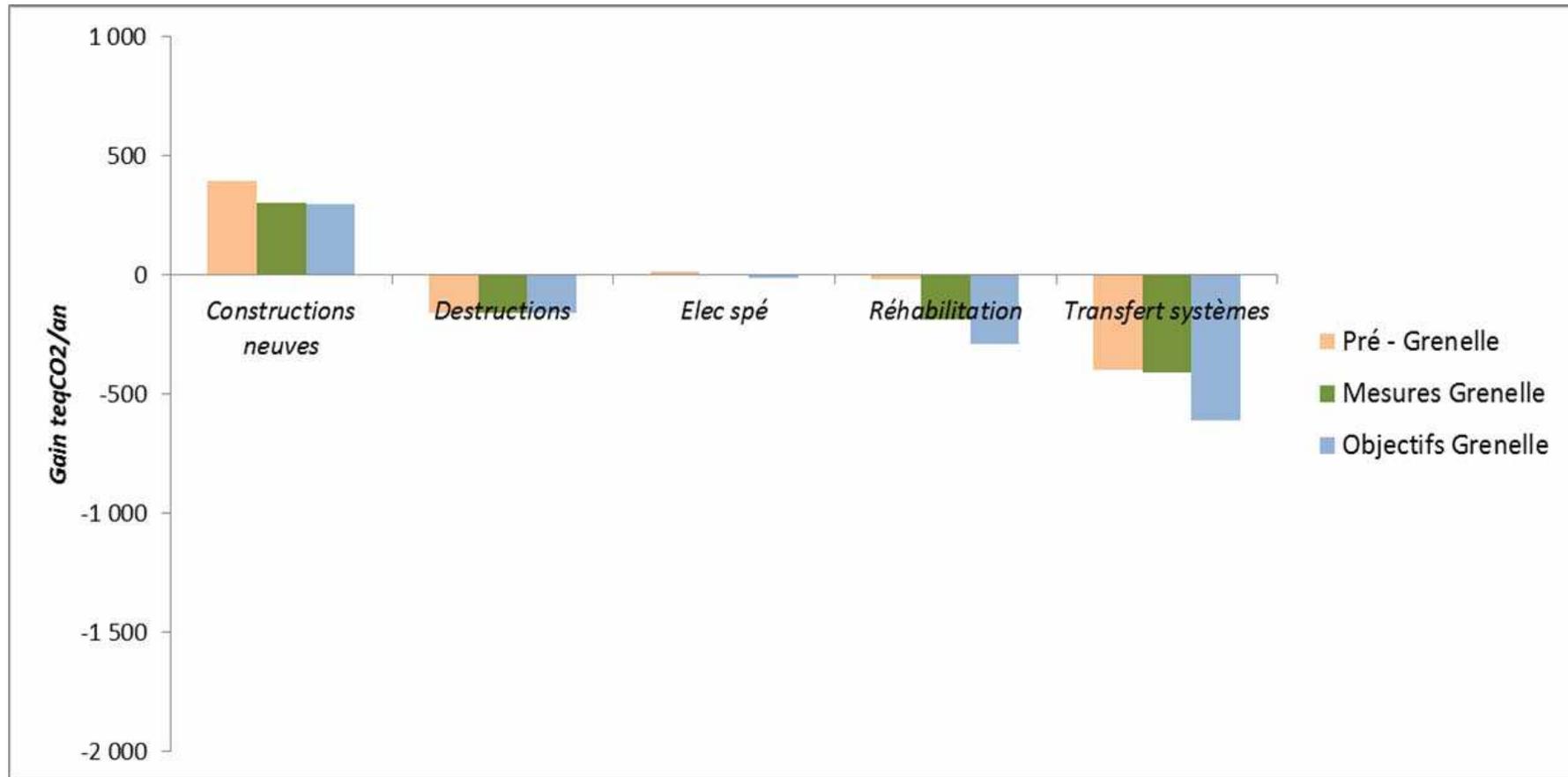
Confronter ces cibles à 3 niveaux d'intervention possibles sur le territoire, traduits en 3 scénarios

Détails des scénarios : Diagramme des effets - énergie



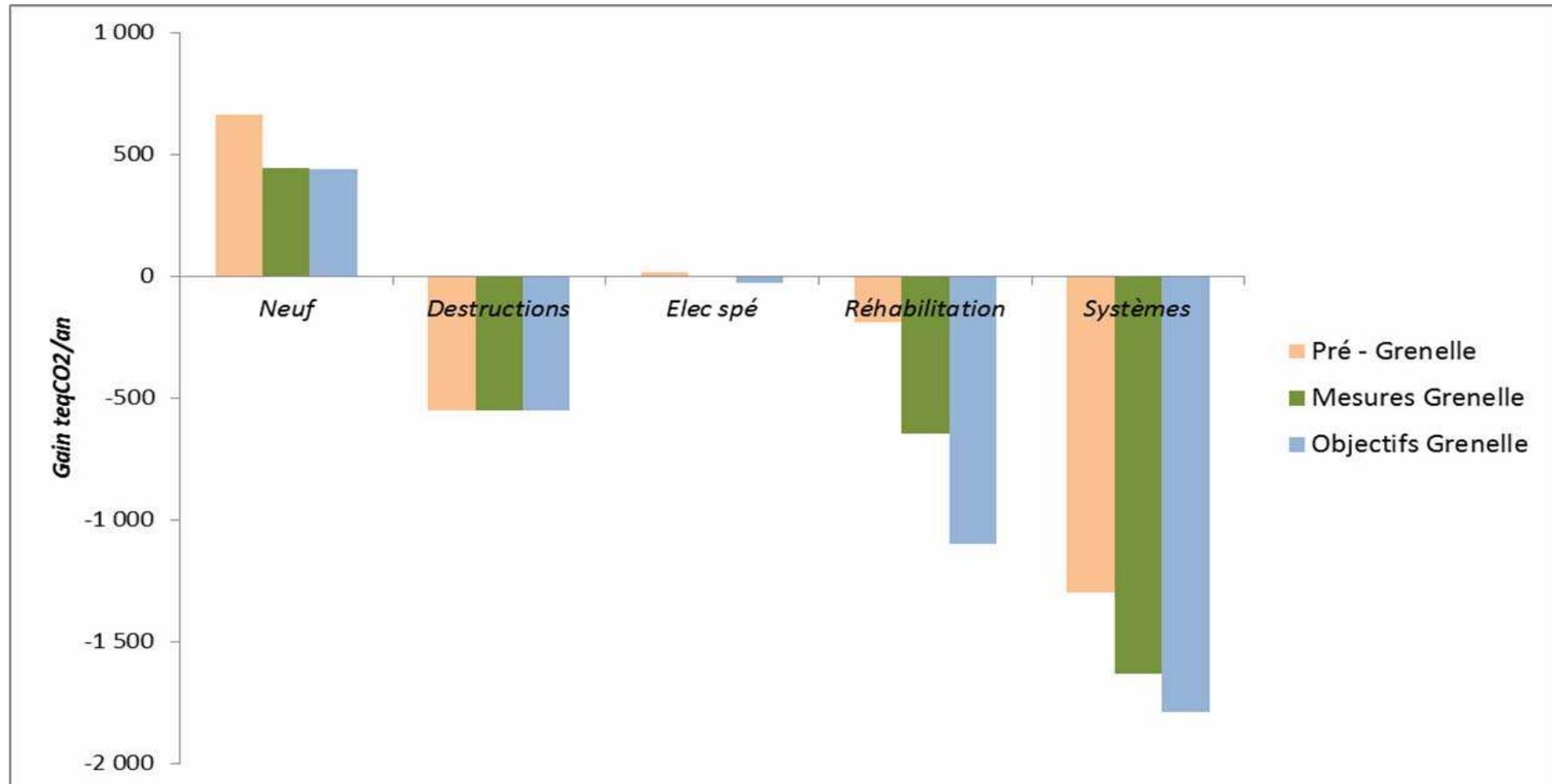
Economies d'énergie à l'horizon 2020 pour les différents scénarios étudiés

Détails des scénarios : Diagramme des effets - GES



Atténuation d'émission à l'horizon 2020 pour les différents scénarios étudiés

Détails des scénarios : Diagramme des effets - GES



Atténuation d'émission à l'horizon 2050 pour les différents scénarios étudiés

La définition du format des objectifs et orientations

- Un **point clé dans la réalisation du scénario** « Objectifs Grenelle »
- Un **élément tangible**, utilisable par les territoires pour les déclinaisons futures dans les documents de planification (PCET, PLU, PDU, SCOT...)
- Une proposition de **traduction opérationnelle des objectifs et orientations** sous forme « boîte à outils »

L'identification des pistes d'orientations et d'objectifs

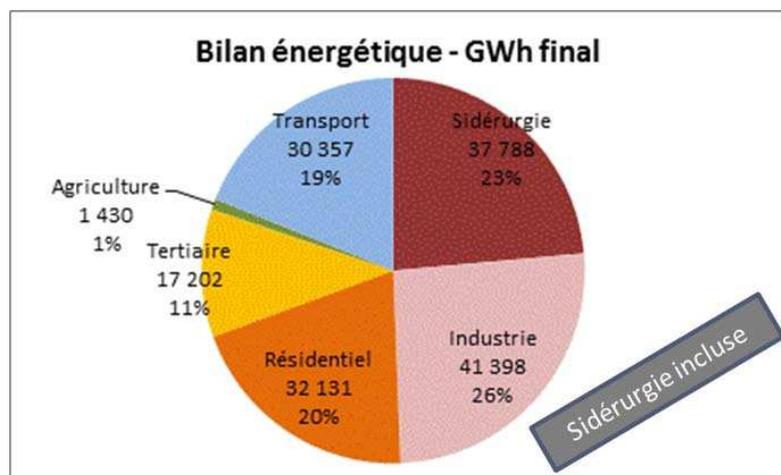
Pour décliner le Scénario Objectifs Grenelle, une valorisation :

- **des propositions réalisées lors des ateliers, CAP et COTER**
- **des contributions adressées par écrit**
- **des projets, plans, schémas et démarches en cours**
- **des expériences menées actuellement sur d'autres territoires (bonnes pratiques)**

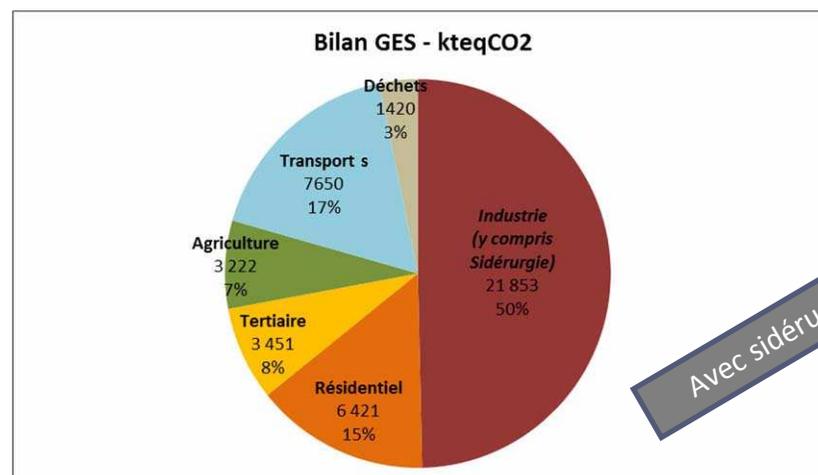
Travail collectif sur les objectifs et orientations du SRCAE dans le secteur tertiaire

Rappel : les principales caractéristiques du secteur tertiaire

- 14% des consommations énergétiques hors sidérurgie contre 30% en France
- 8% des émissions de GES de la région
- Des émissions de particules (TSP), de composés organiques volatils (COV) et de monoxyde de carbone (CO)



Consommation énergétique finale par secteur en région Nord-Pas-de-Calais
Source : NORENER, Energies Demain



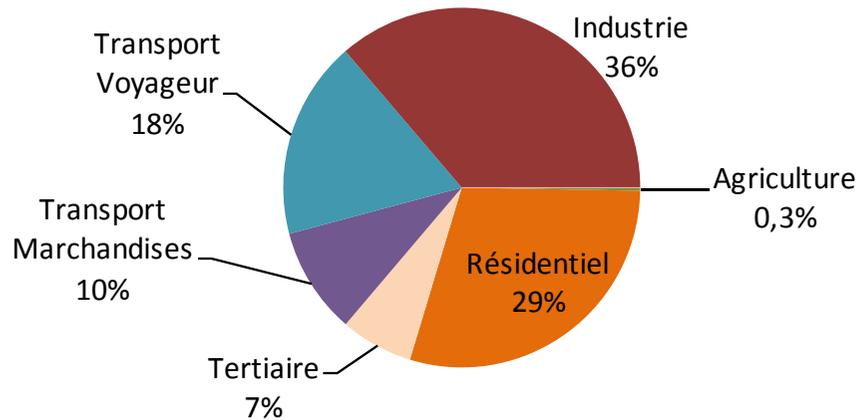
Emissions de gaz à effet de serre par secteur
Source : NORCLIMAT, Energies Demain

Rappel : les principaux enjeux du secteur tertiaire

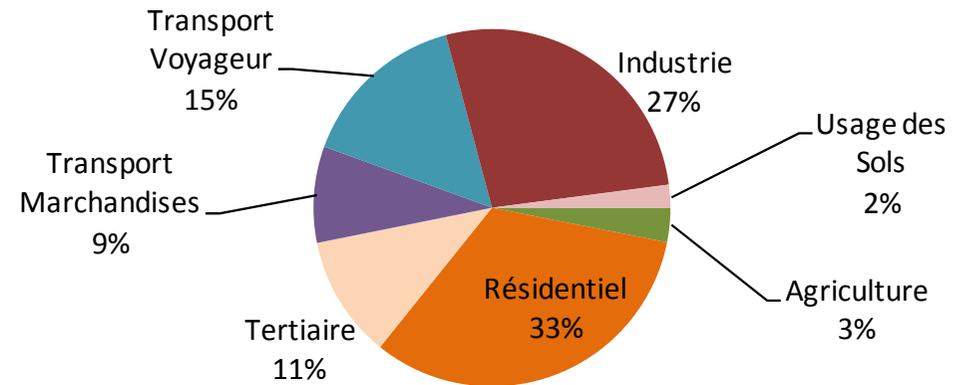
- **La réhabilitation thermique des bâtiments existants** (le chauffage reste le premier poste de consommation énergétique)
- **Les changements des systèmes de chauffage** : amélioration des rendements et modification du mix énergétique
- **La meilleure maintenance technique des bâtiments**, en particuliers sur les grands ensembles
- **La maîtrise des usages spécifiques de l'électricité** (consommations d'électricité spécifique dans les bâtiments tertiaires particulièrement élevées et en augmentation depuis le début des années 2000)
- **Le développement de l'usage des énergies renouvelables**
- **La construction neuve et l'aménagement**
- **La localisation des nouveaux services tertiaires en lien avec les transports**

Vision d'ensemble des orientations du secteur tertiaire

Scenario "objectifs Grenelle"
Contribution des secteurs
à la baisse de conso énergétique



Scenario "objectifs Grenelle"
Contribution des secteurs
à la baisse d'émissions de GES

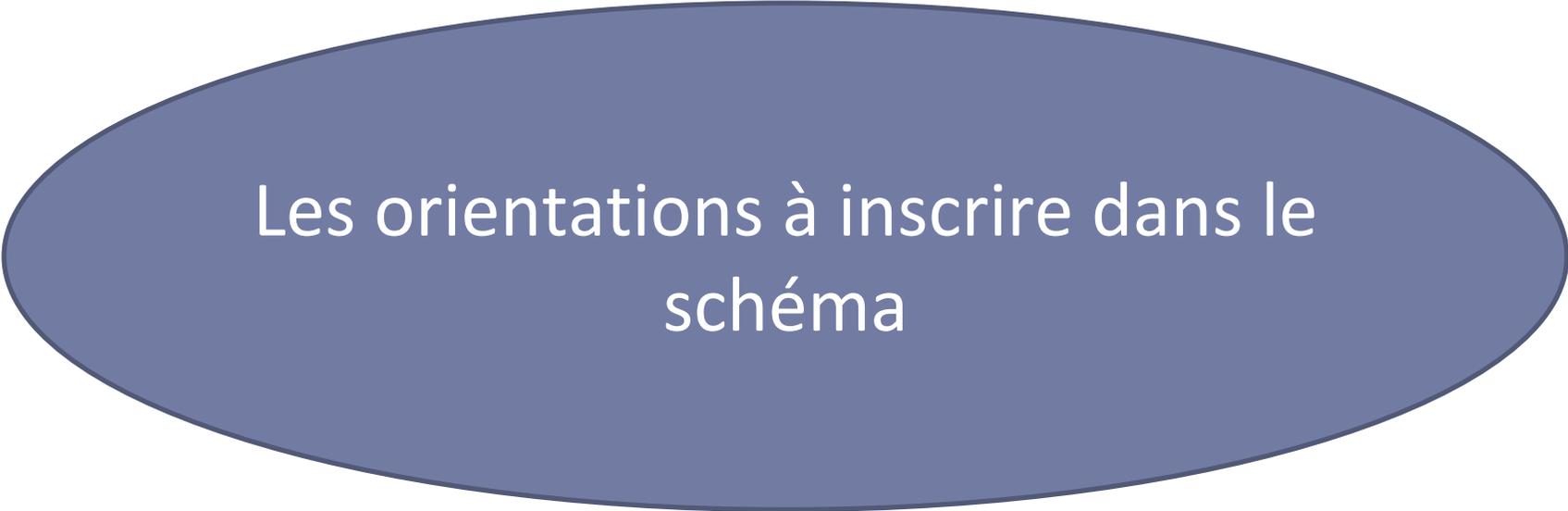


Le secteur tertiaire représente :

- ✓ **7 % de l'effort à fournir pour réduire les consommations énergétiques**
- ✓ **11 % de l'effort à fournir pour réduire les émissions de GES**



5 orientation identifiées



Les orientations à inscrire dans le
schéma

Orientation n°1

S'assurer du réel respect des réglementations thermiques à venir

Cette orientation vous semble-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs/documents pouvant mettre en œuvre cette orientation

- PCET

-....

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ? Par quels documents peuvent-ils intervenir ?

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

- proposer service gratuit d'audit après construction (via EIE)

-....

Ces recommandations adressées aux acteurs publics locaux sont-elles pertinentes ?

Voulez-vous ajouter d'autres ?

Orientation n°2

Intégrer les nouvelles constructions tertiaires dans une politique urbaine maîtrisée permettant d'éviter l'étalement urbain et de favoriser le développement de réseaux de chaleur desservant des bâtiments résidentiels et tertiaires (anciens et neufs)

Cette orientation vous semble-t-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs/documents pouvant mettre en œuvre cette orientation

- PLU

-....

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ? Par quels documents peuvent-ils intervenir ?

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

- imposer la mixité fonctionnelle par la limitation des tailles des zones à « mono-fonctionnelles »

-....

Ces recommandations adressées aux acteurs publics locaux sont-elles pertinentes ?

Voulez-vous ajouter d'autres ?

Orientation n°3

Engager un plan de réhabilitation thermique du parc tertiaire visant l'achèvement de 25% de ce parc d'ici 2020

Cette orientation vous semble-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs/documents pouvant mettre en œuvre cette orientation

- PCET

-....

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ? Par quels documents peuvent-ils intervenir ?

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

- Rendre les collectivités exemplaires en engageant un plan de réhabilitation volontariste des bâtiments publics

-....

Ces recommandations adressées aux acteurs publics locaux sont-elles pertinentes ?

Voulez-vous ajouter d'autres ?

Orientation n°4

Faire disparaître l'usage du fioul d'ici 20 ans

Cette orientation vous semble-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs/documents pouvant mettre en œuvre cette orientation

- PCET

-....

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ? Par quels documents peuvent-ils intervenir ?

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

- engager partenariat avec les branches pour information sur les scénarios d'évolution du coût des énergies

-....

Ces recommandations adressées aux acteurs publics locaux sont-elles pertinentes ?

Voulez-vous ajouter d'autres ?

Orientation n°5

Développer fortement les systèmes solaires pour la production d'ECS dans les branches Santé, Cafés-Hôtels-Restaurants, Habitat communautaire

Cette orientation vous semble-elle à amender ?

Quelle formulation vous semble la plus parlante dans la perspective de reprendre cette orientation dans vos démarches ?

Principaux acteurs/documents pouvant mettre en œuvre cette orientation

- PLU

-....

Quels sont les principaux acteurs concernés par la mise en œuvre de cette orientation ? Par quels documents peuvent-ils intervenir ?

Recommandations adressées aux acteurs publics locaux

- vérifier que le PLU n'empêche pas la mise en place de tels systèmes

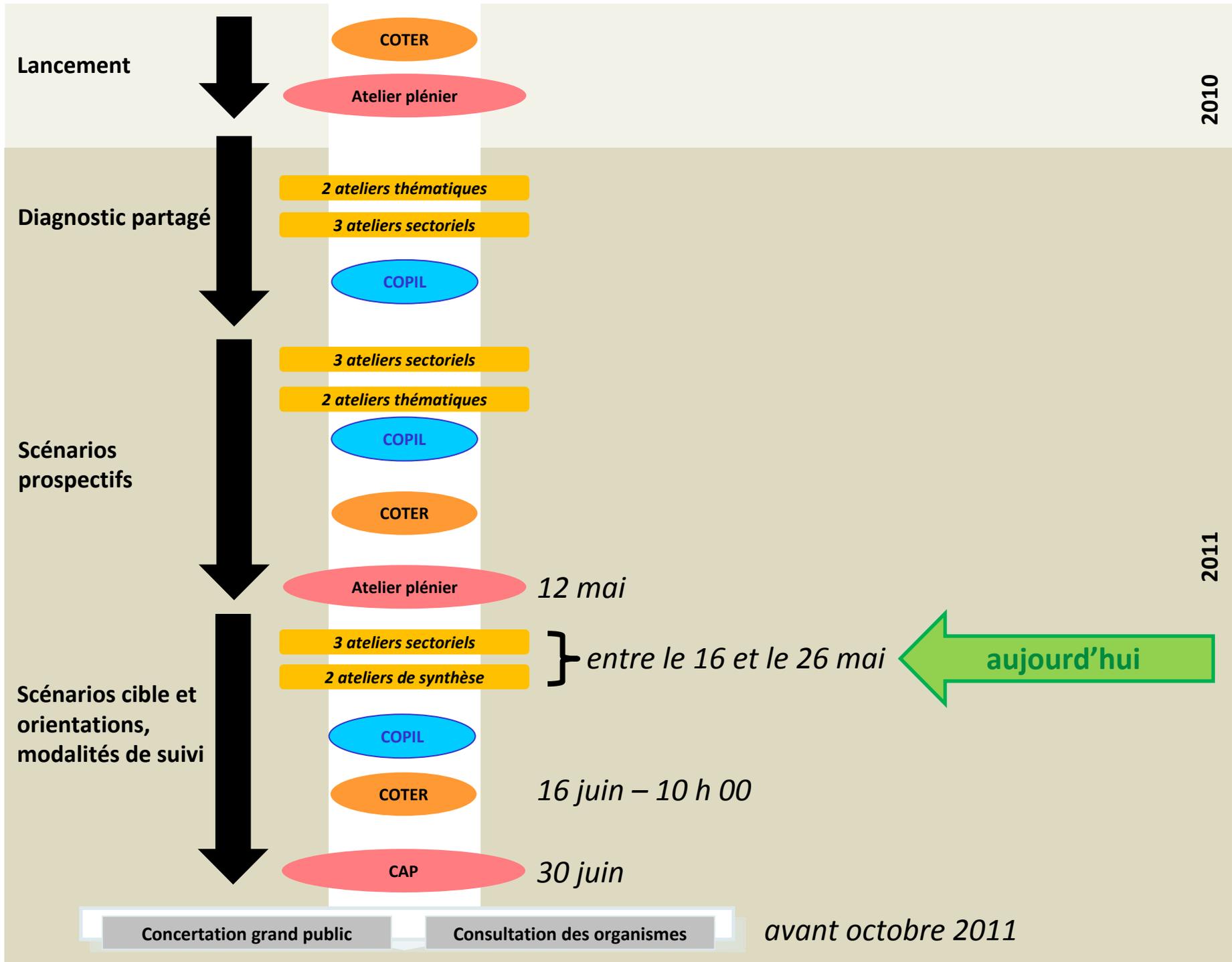
-....

Ces recommandations adressées aux acteurs publics locaux sont-elles pertinentes ?

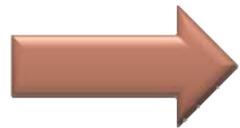
Voulez-vous ajouter d'autres ?

Au-delà de ces orientations sectorielles, quelles sont les orientations transversales visant une **évolution des modes de production et de consommation** à inscrire dans le SRCAE ?

Quelles sont les prochaines échéances ?



Pour mémoire : comment contribuer à l'issue de l'atelier ?



Une plate-forme collaborative pour accéder aux documents présentés en séance :

<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?-SRCAE>



La possibilité d'adresser vos remarques et compléments par mail à

srcae.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr

srcae.environnement@nordpasdecalais.fr



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

A D E M E



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie



RÉGION
Nord-Pas de Calais

Merci pour votre participation

